

SESSION 2010

**AGREGATION
CONCOURS EXTERNE**

Section : LETTRES MODERNES

**COMPOSITION FRANÇAISE
(Littérature française)**

Durée : 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

François Rigolot écrit : « Dans une optique qu'on pourrait appeler « maniériste », Ronsard ménage [...] une certaine *distance esthétique* entre lui-même et son lecteur, ce qui empêche ce dernier d'adhérer pleinement à la thèse politique soutenue au même moment [...] Ronsard se contente souvent de présenter un tableau en laissant le spectateur juger du résultat, selon ses propres goûts. » (*Poésie et Renaissance*, Paris, Le Seuil, coll. Points, 2002, p. 316)

Vous discuterez cette formule en vous demandant dans quelle mesure elle s'applique aux *Discours* inscrits à votre programme.